

FERME DE LA MONTAGNE

Du chemin de Vivières, vous découvrirez le logis de la Petite Cense se présentant sous un aspect majestueux et très architectural. La crête est tournée vers la large vallée de l'Aisne et les abords de la ferme envisagés sous certains angles sont impressionnants. On croirait voir un hameau aux divers éléments étagés sur des terrasses.

Ces éléments font désormais corps avec la ferme, mais il n'en fut pas toujours ainsi :

Au XVIII^{ème} siècle, ils composaient cinq fermes d'une importance inégale.

L'abbaye Notre-Dame posséda de tout temps la seigneurie principale de Ressons.

La mention la plus ancienne en est faite dans le diplôme de Charles le Chauve en 858. Les deux autres fermes, la « Grande Cense » et la « Petite Cense, étaient séparées, comme on peut encore le remarquer sur place, chacune fermée, et entre elles passait le chemin d'Ambleny au Châtelet.

La Grande Cense ou « Grande Maison » est bâtie sur le rocher. C'est elle qui possédait dans sa clôture la grange et le colombier.

La Petite Cense ou la « Deuxième Ferme » comprenait le très beau bâtiment d'habitation mais n'a plus de bâtiments d'exploitation anciens. Gailliard a raison de croire qu'elle était à l'origine le Château des Seigneurs, ou plus exactement celui des avoués de l'abbaye Notre-Dame, seigneurs consorts.



Les bâtiments luxueux du XIV^{ème} siècle s'expliquent ainsi ; l'abbé Pécheur déclare qu'ils renfermaient une chapelle, et plus tard, quand l'abbaye aura recouvré son entière seigneurie et vicomte, elle fera des bâtiments désertés par les avoués, une seconde exploitation agricole.

CARRIERE SAINT-GEORGES

Au-dessous de celle-ci, en bas de la Montagne, on trouve les fontaines dites de la Grue en dépendant.

On découvre aussi la carrière Saint-Georges servant de grange à avoine.

Au XVIII^{ème} siècle le propriétaire était Monsieur de Bonardi qui louait les deux fermes. Elles appartiennent ensuite aux de Bonnechose puis aux de Luze. En 1803 de Bonardi obtint de la commune l'autorisation des détourner le chemin de la Croix-Blanche ce qui lui permet de réunir les deux fermes.

Depuis 1900, les deux fermes, aujourd'hui de nouveaux séparées, appartiennent à la famille Ferté.



*Ressons le Long
à vivre*



FIRM OF THE MOUNTAIN

From the way of Vivières, you will discover the home of Small Supposed being presented under a majestic and very architectural aspect. The peak is turned towards the broad valley of Aisne and the accesses of the farm under consideration under certain angles are impressive. One would believe to see a hamlet with the various elements staged on terraces. These elements form from now on a unit with the farm, but it was not always as follows: At the XVIIIème century, they composed five firm of unequal importance. The Notre-Dame abbey from time immemorial had the principal seigniorship of Ressons. The oldest mention is made by it in the diploma of Charles the Bald person into 858. The two others close, “the Large Supposed one” and “the Small Supposed one, were separated, as one can still notice it on the spot, each one closed, and between them the way of Ambleny passed to Châtelet. The Large Supposed one or “Large House” is built on the rock. It is it which had in its fence the barn and the dovecote. The Small Supposed one or the “Second Farm” included/understood the very beautiful apartment building but does not have any more old farm buildings. Gailliard at a rate of believing that it was in the beginning the Castle of the Lords, or more exactly that of the solicitors of the Notre-Dame abbey, lords consorts.



The luxurious buildings of XIVème century are explained thus; the Pêcheur abbot declares that they contained a vault, and later, when the abbey recovers its whole seigniorship and Viscount, it will make buildings deserted by the solicitors, one second farm.

CAREER SAINT-GEORGES

Below this one, bellow of the Mountain, one finds the fountains known as of the Crane while depending. One discovers also the Saint-George career being used as barn with oats. At the XVIIIème century the owner was Mister de Bonardi who rented the two firm ones. They belong then to Bonnechose then in Luze. In 1803 of Bonardi commune the authorization of diverting obtained the way of Cross-White what enables him to join together the two firm ones. Since 1900, two firm, the new ones separated today, belong to the Ferté family.

